

Monsieur Pierre **GOGUET**
Président
CCI de Bordeaux
17 place de la Bourse
33076 BORDEAUX Cedex

N/REF. : DG/SP-C333

Bayonne, le 24 juin 2014

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité que le monde économique fasse entendre sa voix sur la réforme territoriale qui conduit à une réduction du nombre de régions. Nous partageons cette proposition, de même que nous adhérons à votre analyse selon laquelle « l'espace économique pertinent pour le développement de nos entreprises et de nos territoires ne se réduit pas à la région Aquitaine, telle qu'elle est aujourd'hui définie ».

Nous sommes, cependant, en désaccord avec la solution que vous préconisez, à savoir la fusion de l'Aquitaine avec la région Limousin. Elle ne répond pas à l'objectif que vous avez posé.

Nous pensons qu'au regard de nombreux critères géographique, économique et culturel, le territoire pertinent serait constitué de la fusion des régions Aquitaine et Midi Pyrénées.

Sur le plan économique d'abord, le potentiel de développement économique et industriel de cette nouvelle région est incontestable. Avec un PIB de 171 milliards d'euros, elle nous placerait au 3^{ème} rang des régions françaises après l'Ile de France et Rhône-Alpes-Auvergne et parmi les régions les plus puissantes d'Europe. Nous partageons des filières industrielles reconnues comme celle de l'aéronautique et de l'espace, un tertiaire supérieur qui s'appuie sur des pôles universitaires et de recherche à visibilité mondiale, un secteur agricole dynamique. D'ores et déjà, le pôle de compétitivité mondial Aerospace Valley préfigure cette nouvelle région.

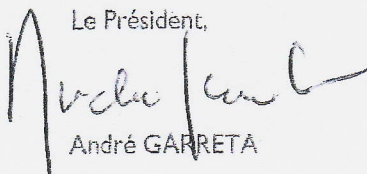
Sur le plan géographique, la chaîne des Pyrénées et surtout une frontière commune avec l'Espagne, créent une dynamique convergente qui se traduit par le développement de politiques transfrontalières.

On notera que le réseau de transport autoroutier est réalisé au Nord comme au Sud, assurant une connexion efficace des métropoles, agglomérations et espaces de cette nouvelle région, de nature à favoriser l'intégration territoriale.

Enfin Aquitaine et Midi-Pyrénées partagent une culture commune qu'exprime bien la notion de Sud-Ouest de la France, réalité reconnue à l'intérieur comme à l'extérieur de ce territoire.

Dans le cadre du débat qui s'ouvre au sein du réseau des CCI, nous souhaitons que ce projet de regroupement régional, entre l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, puisse être étudié et proposé.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

André GARRETA

Le Président,

Patrick de STAMPA